



L'évolution des techniques de pêche et ses conséquences

Par Pierre-Georges DACHICOURT* et Emilie GÉLARD **

Les techniques s'affinent et, face aux changements induits, les pêcheurs adaptent leurs comportements, sachant très bien que la pérennité de leur activité dépend de leur capacité à analyser le contexte dans lequel ils évoluent, leur avenir est dépendant de la bonne santé des océans et des ressources de ces derniers.

Depuis plusieurs années, la Commission européenne promeut une pêche durable reposant sur une réduction des rejets de poissons rendue possible par la sélectivité des prises, une action à laquelle les pêcheurs apportent une contribution active.

Cette évolution des techniques s'est également accompagnée d'une évolution des mentalités qui se reflète dans les relations entre les scientifiques et les pêcheurs, ces derniers étant considérés aujourd'hui comme des sentinelles de la mer.

Force est de constater que les pêcheurs français font preuve d'une forte implication dans la mise en place d'une gestion rationnelle de la ressource halieutique.

La mer n'est pas un milieu figé ; elle est dépendante des autres systèmes naturels l'entourant, soit l'atmosphère et les terres. Les ressources naturelles sont en perpétuelle évolution et sont influencées tant par les activités humaines qui les impactent que par des phénomènes climatiques et environnementaux.

Dès lors, il est naturel que l'activité de pêche ait évolué.

En effet, ces cinquante dernières années, la mise au point des techniques a apporté des progrès considérables dans de nombreux domaines : construction navale, électronique et informatique, ingénierie mécanique et électrique.

Le métier de marin pêcheur est un métier à responsabilité écologique, car le marin pêcheur ne produit pas, il « cueille » parmi des ressources halieutiques limitées, soumises à d'innombrables pressions, pour la plupart d'origine anthropique. Les techniques s'affinent et les comportements des pêcheurs s'adaptent aux changements, car le maintien de leur activité dépend de leur capacité à analyser le contexte dans lequel ils évoluent. Les pêcheurs dépendent de la bonne santé des océans et de leurs ressources. À ce titre, ils sont continuellement préoccupés par la préservation des milieux aquatiques desquels ils tirent leurs revenus. Opérant sur les différentes mers du globe, les navires de pêche offrent une chance exceptionnelle de connaître la mer et ses richesses sur des zones très vastes et ce, de façon permanente et régulière.

Les navires ont énormément changé, le bois de leur coque a été remplacé par l'acier, puis est venue l'utilisation

de l'aluminium, mais c'est surtout leur taille qui a changé ; pour les chalutiers, le chalut latéral a laissé la place au chalut arrière...

Le métier de marin pêcheur a considérablement changé du fait de ces évolutions dans la structure des navires, mais plus encore avec l'arrivée des ordinateurs, des systèmes GPS et des sondeurs dans les années 1980. Et ces avancées techniques et technologiques ne sont pas terminées, avec aujourd'hui les sondeurs 3D. Tout cela a permis de faire évoluer rapidement la rentabilité des entreprises, mais cela a probablement, dans certains cas, laissé moins de chances à la préservation des stocks vivants de poissons.

En France, tous ces changements dus tant par la nécessité de s'adapter à un milieu changeant que par la volonté d'être dans une démarche d'anticipation en réaction à des contraintes réglementaires, économiques ou environnementales, témoignent non seulement de la grande capacité d'adaptation des pêcheurs, mais aussi de la grande diversité de la pêche française : « Tous ces métiers ont un point commun, la passion de la mer et la maîtrise de savoir-faire complexes, qui se transmettent depuis des générations et qui s'adaptent à chaque époque. Les pêches maritimes sont fondatrices du patrimoine culturel littoral, et [sont] motrices du développement des zones littorales en métropole et dans les DOM » (1).

Face tant à la montée en puissance de la place qu'occupe la question environnementale dans l'élaboration des politiques publiques, qu'au contexte du difficile accès aux



énergies fossiles, la gestion des océans est sans cesse remise en question.

Des pêcheurs français « anticipateurs » : une évolution des techniques tenant de plus en plus compte de l'environnement – les avancées des travaux sur la sélectivité

Depuis plusieurs années, la Commission européenne promeut une pêche durable générant peu de rejets de poissons par la réduction des prises accessoires et accidentelles. Dans ce contexte politique où diverses réglementations font de plus en plus appel à des mesures techniques, les études sur la sélectivité sont primordiales pour permettre aux professionnels d'être une force de proposition et de répondre aux attentes de l'Union européenne dans ce domaine. La question essentielle justifiant les travaux sur la sélectivité des engins par rapport aux ressources exploitées est la suivante : « Comment trier [le poisson] sur le fond, plutôt que sur le pont ? » Réponse : en évitant les prises de juvéniles de l'espèce visée, les juvéniles des autres espèces commerciales ainsi que les espèces non visées.

Mais l'évolution des techniques ne s'est pas inscrite uniquement en réponse soit à une pression environnementaliste, soit à une pression réglementaire qui serait venue de « Bruxelles ».

Les pêcheurs sont novateurs, et par l'observation des comportements des espèces, notamment de leurs changements de zone, ils ont su faire évoluer leurs engins, et pas uniquement au profit de la rentabilité de leurs entreprises.

En effet, l'accroissement des connaissances empiriques et l'amélioration des techniques augmentent les risques de *surpression* sur la ressource halieutique, d'où la nécessité de disposer d'un encadrement réglementaire raisonné qui ne soit pas le fruit d'un raisonnement par l'absurde (comme celui auquel nous sommes actuellement confronté sur la question du « zéro rejet »).

Reste qu'aujourd'hui, les attentes dont les pêcheurs font l'objet, notamment en lien avec la problématique des rejets, les contraint à être toujours plus innovants. C'est ainsi qu'avec les scientifiques, et parfois avec des ONG, ils ont contribué à ces progrès techniques en termes de sélectivité des prises.

Les travaux sur la sélectivité sont complexes du fait de leur interaction avec d'autres problématiques. « En effet, être sélectif sur une espèce, c'est souvent engendrer des pertes sur d'autres espèces commerciales, et admettre une baisse de la rentabilité des navires. Il faut donc garder à l'esprit que la sélectivité rime avec compromis et vision à long terme, pour la préservation des stocks exploités. » (2).

Nous en donnons ci-après quelques exemples concrets.

Un chalut sélectif pour la pêche de la langoustine dans le Golfe de Gascogne

Les travaux sur la sélectivité des chaluts utilisés pour la pêche aux langoustines dans le Golfe de Gascogne ont commencé dès le début des années 1990, lorsque les pêcheurs

se sont inquiétés des réflexions engagées par la Commission européenne sur des mesures techniques propres à leur activité.

Suite à la publication d'un manifeste intitulé « Pour la préservation des pêches dans le Golfe de Gascogne » (3), les pêcheurs ont reconnu collectivement leur responsabilité dans la pression de la pêche sur certaines espèces. L'année suivante (en 1991), les premiers pas vers la sélectivité sont réalisés par un patron pêcheur du Guilvinec. À partir de ces travaux empiriques, l'IFREMER et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) de Bretagne se sont réunis pour étudier la question de savoir si de tels travaux pourraient faire l'objet d'un dossier spécifique que suivrait l'IFREMER et qui bénéficierait d'un soutien financier des pouvoirs publics.

Et bien que la Commission européenne ait entre-temps (en 2002) adopté des mesures techniques, le programme d'amélioration de la sélectivité des chaluts dans le Golfe de Gascogne (ASCG), que pilote le Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CNPMMEM), fait participer 45 chalutiers aux travaux. Les premiers résultats seront publiés en 2004. L'année suivante, le CNPMMEM, par délibération, marque sa volonté politique de travailler encore plus sérieusement sur ce dossier. Les responsables de la Commission nationale Langoustine rencontrent alors les représentants de la Commission européenne et, suite à de nombreux échanges, la Commission européenne décide, en 2006, de la réouverture du box « merlu » (ou cantonnement « merlu ») [il s'agit d'une zone géographique de pêche spécifique, ndr] aux langoustiniers dotés du dispositif sélectif « merlu » conçu dans le cadre du programme ASCG.

En 2007, trois nouveaux dispositifs sélectifs sont proposés aux patrons pêcheurs, des dispositifs qui ont été homologués par le Conseil des ministres. Les travaux se poursuivent avec l'Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA) pour déterminer l'efficacité de chacun de ces dispositifs.

SELECMER et SELECCAB

Précédés par le programme SOPIMOR, mené en 1999-2000 dans le nord de la France, à l'occasion duquel une cinquantaine de navires avaient testé une grille sélective pour une pêche rationnelle du cabillaud et de la plie, les programmes SELECMER et SELECCAB s'inscrivent dans cette démarche d'amélioration de la sélectivité.

L'Union européenne s'étant engagée avec la Norvège, en 2007, à réduire de 30 % leurs rejets de merlans sous taille commerciale, les États membres de l'Union ont été invités à mener leurs essais. Les professionnels français de Normandie et du Nord travaillant sur des chalutiers ont alors décidé de monter le projet SELECMER (mars 2008-septembre 2009). L'objectif était donc d'améliorer la sélectivité des chaluts de fond utilisés afin de réduire les rejets de merlans tout en limitant les pertes commerciales immédiates, et encore une fois le volontariat était de mise.

Ces travaux se sont poursuivis sur 2009-2010 avec le projet SELECCAB, qui comporte un volet spécifique aux chalutiers de 14 à 24 mètres, et un autre pour ceux de plus de



40 mètres. L'objectif est maintenant de tester le chalut à grandes mailles qui doit être utilisé en Mer du Nord et en Manche lorsque plus de 90 % du quota de cabillauds a été pêché et ce, avant une date déterminée. Les résultats ont montré que ce type de chalut réduisait de manière très performante les captures de cabillauds, mais qu'il générerait cependant d'importantes pertes commerciales. Ainsi, comme la plupart des travaux sur la sélectivité, les tests se poursuivent. Les pêcheurs et les scientifiques de l'IFREMER renouvellent leurs engagements réciproques et poursuivent leurs efforts sur des dispositifs jugés encore insatisfaisants et mettent continuellement en avant leur volonté de rationaliser la pêche afin d'inscrire celle-ci dans une démarche responsable et durable.

Des pêcheurs français faisant face aux difficultés d'accès aux énergies fossiles

Si les pressions réglementaires et environnementalistes sont fortes, nous ne pouvons occulter l'impact de la part des coûts du carburant sur les charges des patrons pêcheurs. Ainsi, la situation actuelle de ce que l'on pourrait qualifier de crise de l'énergie fossile, conduit aussi les professionnels à faire évoluer sinon leurs techniques, tout au moins leurs comportements en mer.

Réduire à la fois la facture énergétique et les émissions de CO₂

Pour les navires de pêche, notamment pour les chalutiers, les dépenses de carburant constituent un poste de dépense très important. À titre d'exemple, un chalutier hauturier de 20 mètres effectuant des marées de quinze jours peut consommer jusqu'à 25 000 litres de gasoil au cours d'une marée. Ces dépenses représentent jusqu'à 40 % des dépenses de fonctionnement d'un armement et, dans un contexte de hausse globale du prix du gasoil, ce poste de dépense est devenu une préoccupation majeure pour les armateurs. En 2008, par exemple, le prix du carburant à la pêche a subi une augmentation de 100 %. D'un point de vue économique et écologique, la réduction de la consommation de carburant des navires est donc une priorité ; il ne peut y avoir de pêche durable sans réduction de la dépendance des flottilles par rapport aux énergies fossiles. Néanmoins, faire des économies de carburant est très compliqué. Ces économies reposent sur un changement à la fois des techniques et des comportements.

Les programmes pour la réduction de la consommation d'énergie – cela vaut en particulier pour les chalutiers – se multiplient depuis plusieurs années. Ces programmes portent généralement sur le navire et/ou sur les engins de pêche, et visent à obtenir un gain de 20 à 40 % d'énergie (dans un premier temps).



© Thierry Creux/PHOTOPQR-MAXPPP/OUEST-FRANCE

« L'objectif est maintenant de tester le chalut à grandes mailles qui doit être utilisé en Mer du Nord et en Manche lorsque plus de 90 % du quota de cabillauds a été pêché et ce, avant une date déterminée. », chalutier utilisant un filet à larges mailles.



En 2008, la direction des Pêches maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) a lancé le projet de recherche HYDROPECHE portant sur les moyens d'économiser du carburant à la pêche, un programme dont les résultats se sont avérés probants. À la suite de ce programme, la CME (Coopérative Maritime Etaploise) a porté le projet EFFICHALUT, un programme labellisé par le Pôle de compétitivité Mer Bretagne, dans le cadre duquel a été posée la question de la validation en situation réelle des résultats d'HYDROPECHE et celle du développement d'un logiciel de simulation de chalut en mer destiné à réduire les effets nocifs de la traînée de l'engin de capture. Les partenaires de ce projet sont les sociétés AEMI, Le Drezen et Morgere, ainsi que le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) de Bretagne, celui du Nord et l'IFREMER. Un projet du même type est en cours en Méditerranée.

Le projet FRÉGATE

Porté par l'association France-Pêche durable et responsable et par la Coopérative Maritime Etaploise, en collaboration avec les grands chantiers maritimes et l'IFREMER, le projet FRÉGATE vise à tester, en grandeur nature, un moteur de chalutier utilisant du gaz. Ce nouveau type de navire devrait être mis en service au cours du second semestre 2013.

La préoccupation du poids accru des dépenses de carburant dans les charges des entreprises de pêche (25 à 40 % des résultats bruts d'exploitation) touchant de nombreux professionnels, de nombreuses initiatives personnelles, en

margin de ces projets collectifs, viennent compléter ces recherches. Il serait trop long ici de toutes les énumérer, mais en voici quelques-unes qui méritent d'être relevées :

- ✓ la réduction de la vitesse pour se rendre et revenir des zones de pêche ;
- ✓ la prise en compte du sens des courants de marée et de la météo lors des déplacements ;
- ✓ l'élimination des charges inutiles à bord ;
- ✓ l'utilisation d'un économètre ;
- ✓ l'utilisation de capteurs de géométrie (pour connaître les ouvertures verticale et horizontale des chaluts) ou l'optimisation de certains chaluts (par l'utilisation de mailles plus grandes dans certaines zones du chalut, le changement de la matière du fil ou de son diamètre),
- ✓ la mise en place de panneaux de chaluts plus performants, l'optimisation du bourrelet et du boulage, l'allègement du gréement ou l'optimisation des diamètres des câbles,
- ✓ les travaux de l'ADEME sur l'optimisation du gréement.

L'évolution des techniques doit être encadrée et s'inscrire dans une démarche de pêche durable et responsable qui soit attractive pour la nouvelle génération des marins-pêcheurs. Ainsi, au-delà des techniques, les mentalités ont elles aussi fortement évoluées comme le reflètent les relations entre les scientifiques et les pêcheurs, ces derniers étant considérés comme des sentinelles de la mer.

En effet, malgré une réduction sensible de la flotte de pêche française, les navires de pêche constituent une chan-



© Guy Drollet/ PHOTOPQR-VOIX DU NORD-MAXPPP

« Le projet FREGATE vise à tester, en grandeur nature, un moteur de chalutier utilisant du gaz. Ce nouveau type de navire devrait être mis en service au cours du second semestre 2013. », le chalutier LA FRÉGATE qui est équipé d'un moteur hybride, Boulogne-sur-Mer, 2013.

ce exceptionnelle de mieux connaître la mer et ses richesses. Ce potentiel d'acquisition de connaissances et d'expérimentations doit être d'avantage exploité dans le cadre d'une politique de recherche marine plus efficace et plus efficiente, menée en partenariat avec les pêcheurs. Il en va de la qualité des expertises et de leur légitimation auprès des exploitants navires, ainsi que de la pertinence des mesures de gestion qui en découlent pour une exploitation durable et raisonnée des richesses de la mer et la préservation des écosystèmes.

Les pêcheurs français n'ont pas attendu la réforme de la Politique Commune des Pêches pour renforcer le partenariat qui les unit aux scientifiques (4). En effet, depuis maintenant plusieurs années, les professionnels français ont développé des programmes collectifs associant les professionnels de l'IFREMER en matière d'observation de la mer et de récolte de données.

Voici ci-après précisés quelques-uns de ces programmes.

OBSMER

Un autre programme emblématique de ce rapprochement entre pêcheurs et scientifiques, et de la participation des pêcheurs à l'observation du milieu dans lequel ils opèrent, est le programme OBSMER.

Lorsque des professionnels participent volontairement à ce type de programme, il s'agit pour eux d'embarquer à leur bord des scientifiques qui seront chargés de la collecte des données relatives aux opérations de pêche (méthode utilisée, zone de pêche, échantillonnages biologiques...). Il est important de préciser à ce sujet que les scientifiques embarqués sont des salariés d'organismes de recherche indépendants des entreprises de pêche.

Mis en œuvre par la DPMA en 2009 et poursuivi en 2010, ce programme a permis la mutualisation de différentes démarches d'observation de la mer en cours depuis plusieurs années. Les professionnels ont été directement impliqués dans ce projet *via* le CNPMM, qui participe, aux côtés des organisations de producteurs (qui sont membres du réseau des comités depuis la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche – LMAP – de 2010), aux comités de suivis organisés par l'administration.

Ce sont ainsi quelque trois mille journées d'observation qui ont concerné, en 2009, toutes les façades maritimes. D'un point de vue humain, ce partage des compétences permet aux marins-pêcheurs de mettre à disposition leur connaissance du milieu marin et du comportement des espèces, et, à l'observateur, de faire part aux précédents de ses connaissances scientifiques sur les espèces et le milieu.

Enfin, la dernière illustration de mon propos sur la participation de plus en plus active des professionnels dans les observations pour faire face aux évolutions du milieu marin, est le programme PELGAS.

PELGAS

Les campagnes d'observation de la population des petits poissons pélagiques du Golfe de Gascogne sont menées par

l'IFREMER avec son navire scientifique Thalassa depuis 2000. Il s'agit de suivre la répartition et l'abondance des espèces pélagiques exploitées dans cette zone de l'océan Atlantique. Depuis la première fermeture de pêcheries d'anchois, en 2005, les professionnels se sont mobilisés pour développer des actions en partenariat avec l'IFREMER en vue de recueillir des données en dehors des campagnes de pêche commerciale, et ainsi améliorer les connaissances sur le stock afin d'être en mesure de transmettre aux instances européennes des avis scientifiques de plus en plus fiables.

Le rôle des professionnels au cours de ces campagnes d'observation est de prospecter au plus près possible de la côte et de réaliser la plupart des pêches en surface, car les chalutiers pélagiques et les bolincheurs qui y participent sont plus efficaces que la Thalassa pour ce type de prélèvements. Les échanges entre professionnels et scientifiques du Thalassa sont donc nombreux, et il n'est pas rare de voir un pêcheur invité à bord du Thalassa pour y découvrir les travaux menés.

Pour conclure, l'évolution des techniques de pêche et l'évolution de l'activité de la pêche, de manière générale, vont de pair avec l'évolution du comportement des professionnels. Force est ainsi de constater que les pêcheurs français s'impliquent considérablement dans la gestion de la ressource. En cette matière, le modèle de gestion « à la française » remonte à de nombreuses années ; dès les années 1970, lorsque les comités des pêches ont commencé à produire des règles de gestion.

Ce modèle de gestion participative partant de la base a prouvé son efficacité, et il est lui-même en évolution. C'est ainsi qu'a été développée la notion de l'approche spécifique par pêcherie, puis, actuellement, est mis au point un modèle de gestion régionalisée, dans le cadre de la future Politique Commune des Pêches de l'Union européenne.

Mettre l'homme au cœur des décisions permettra non seulement une meilleure appropriation des règles, mais aussi d'intégrer à la réglementation les fruits de tous les travaux abordés dans le présent article.

Notes

* Membre associé du Conseil économique, social et environnemental (CESE), ancien Président du Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CNPMM), de 2003 à 2012.

** Chargée de mission au CNPMM.

(1) Propos tenus par Pierre-Georges Dachicourt dans le « Recensement des *bonnes pratiques* des professionnels des pêches maritimes françaises ».

(2) *Ibidem*.

(3) Elaboré par Daniel Papineau (patron pêcheur du navire *l'Accent d'ici* et Président de l'Office des Pêches de La Cotinière) et Leslie Widmann (directrice du développement portuaire, chargée de mission auprès de la mairie de Saint-Pierre-d'Oléron).

(4) Le projet de règlement FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche), qui viendra remplacer le FEP (Fonds européen pour la pêche) à partir de 2014, prévoit une disposition spéciale pour financer ce rapprochement.